

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2016

Compte rendu



1. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme

Vous trouverez en annexe le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui sera exposé et commenté au cours de cette séance du conseil municipal.

2. Décision du conseil municipal sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion des intercommunalités de Communes de Broglie, de Bernay et ses Environs, Intercom du Pays Brionnais, du Canton de Beaumesnil et Intercom Risle et Charentonne

Il convient que le conseil municipal se prononce sur le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes de Broglie, Bernay et ses environs, l'Intercom du Pays Brionnais, du Canton de Beaumesnil et l'Intercom Risle et Charentonne.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

3. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion en fonction du droit commun

Il convient que le conseil municipal se prononce sur la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, Bernay et ses environs, l'Intercom du Pays Brionnais, du Canton de Beaumesnil et l'Intercom Risle et Charentonne.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

4. Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 – Ville

Il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 du budget ville. Ainsi, le résultat est le suivant :

R 1068	- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	713 818,47 €
D 001	- DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 258 061,47 €
R 002	- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	186 049,15 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

5. Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 – Atelier Relais

Il s'agit là de l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 du budget « Atelier Relais » comme suit :

R 001	- EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	19 985,37 €
R 002	- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	12 968,95 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

6. Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 – « Les Hauts de Callouet »

Il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2015 du budget « Les Hauts de Callouet » comme suit :

R 001	- DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	45 287,69 €
R 002	- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

Pour les points 7 à 12, les comptes administratifs et les comptes de gestion vous ont été transmis ainsi que la note de synthèse

7. Approbation du compte de gestion 2015 – Ville

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON, M DELAMARE**

8. Approbation du compte de gestion 2015 – Atelier relais

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
6 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI
Mme GOETHEYN, M BOUDON, M DELAMARE**

9. Approbation du compte de gestion 2015 – « Les Hauts de Callouet »

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
6 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI
Mme GOETHEYN, M BOUDON, M DELAMARE**

10. Approbation du compte administratif 2015 – Ville

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE**

11. Approbation du compte administratif 2015 – Atelier Relais

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE**

12. Approbation du compte administratif 2015 – « Les Hauts de Callouet »

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : M PORTAIS (pouvoir), M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE**

13. Demande de subvention pour le renouvellement du matériel informatique à la médiathèque

Le serveur qui sert à mettre en réseau les postes informatiques de la médiathèque et qui est aussi utilisé pour leur connexion à Internet a été acquis par la municipalité, à la création de la médiathèque, en 2009.

Il atteint actuellement son point d'obsolescence.

En effet, il ne permet plus un accès optimum à Internet et tombe régulièrement en panne, ce qui amène des difficultés récurrentes au niveau du prêt et du retour des documents à la banque d'accueil.

Il convient donc d'en changer pour un modèle plus récent.

Le remplacement de ce serveur implique le renouvellement des postes informatiques du personnel, soit cinq postes en tout (un poste pour chacun des trois salariés de la médiathèque, plus les deux postes du prêt et retour de la banque d'accueil).

Ce projet peut être subventionné par le Conseil Départemental et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

14. Demande de subvention auprès de l'Etat pour travaux d'isolation thermique école G. BRASSENS

Travaux d'isolation thermique

La commune de Brionne sollicite l'Etat pour obtenir des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Il est envisagé des travaux ayant pour objet la fourniture et pose de menuiseries extérieures thermo isolantes pour les façades Sud et Est de la Maternelle Georges Brassens.

Il est à noter que la façade Ouest a déjà été traitée en 2013.

Cette réfection devra s'effectuer en dépose totale des menuiseries extérieures existantes et repose d'ensembles neufs. Les équipements devront répondre au règlement de sécurité contre l'incendie pour un établissement recevant du public de type ERP et être de haut rendement iso thermique.

L'objectif est donc d'abaisser le coût de consommation énergétique et permettre un meilleur confort des usagers.

Estimation des travaux

Le coût des travaux est estimé à 74 400 € H.T.

Le montant de la subvention sollicitée, à hauteur de 40%, est de 29 760 € HT

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

15. Convention de servitude avec GRDF – Distribution de gaz lotissement « Côte Rouge »

Les travaux de viabilisation du lotissement communal de la Côte Rouge vont débuter à la mi-juin 2016. Ces travaux concernent la réalisation des réseaux, des espaces verts et de la voirie.

GRDF va planter une canalisation gaz pour l'alimentation de chaque parcelle.

Il convient donc que cette canalisation gaz soit préservée de toute excavation ultérieure.

Il est donc nécessaire de mettre en place une convention de servitudes entre la commune et GRDF, permettant d'implanter à demeure la canalisation sur les parcelles communales concernées par la création du lotissement.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour autoriser le Maire à signer la convention qui sera établie à cet effet.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

16. Rétrocession du réseau d'eaux usées « Côte Rouge »

La Ville de Brionne a transféré la compétence assainissement à l'Intercom du Pays Brionnais le 1^{er} janvier 2013 et il convient qu'une convention soit mise en œuvre entre la commune de Brionne et l'Intercom du Pays Brionnais pour le transfert du réseau d'assainissement collectif des eaux usées à ce dernier.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer pour autoriser le classement dans le domaine public des espaces communs et accepter le transfert du réseau d'assainissement collectif eaux usées.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

17. Versement aux archives départementales

La Ville détient les registres d'Etat Civil (naissance ; mariages ; décès) depuis 1893 jusqu'à 1912. Afin, que ces documents soient conservés dans de bonnes conditions comme le prévoit la Loi sur la conservation des registres de plus de 100 ans, il est proposé de déposer ces documents auprès des Archives Départementales.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

18. Solde de subvention aux associations sportives – Année 2016

Le tableau de répartition figure dans le corps de la délibération.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

19. Subventions 2016 accordées par l'Intercom du Pays Brionnais aux différents clubs sportifs de Brionne
Le tableau de répartition figure dans le corps de la délibération.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

Du point 20 au point 24, il convient d'autoriser M. le Maire à signer des contrats de spectacles dont vous trouverez les détails dans chacune des délibérations.

20. Contrat de spectacle du 13 juillet 2016 avec le « Groupe Carnavalesque d'Alizay »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

21. Contrat de spectacle du 31 juillet 2016 avec l'Association « Chanteloup » à la base de loisirs

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

22. Contrat de spectacle du 21 Août 2016 avec l'Association « The Night's Cats » à la base de loisirs

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

23. Contrat de spectacle du 07 décembre 2016 – Ecole Pergaud – avec « Artiste Animateur »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

24. Contrat de spectacle du 14 décembre 2016 – Ecole Brassens – avec « Les Spectacles LAJOIE »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

25. Tarifs des sorties « piscine » organisées par le service jeunesse à compter du 1^{er} juillet 2016

Il convient de fixer un nouveau tarif pour les sorties « piscine » du Neubourg, organisées par le service jeunesse.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.